



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N° 98
2 janvier 2012

La Lettre du Rapse vous souhaite une bonne année 2012 débarassée de Sarkozy et de l'emprise de la finance



Sommaire

- ✓ 1– Banques et marchés financiers : ne pas confondre pages 2/3/4
- ✓ 2– Chômage : quelques données de novembre pages 4
- ✓ 3– Impact de la crise 2008/2009 sur emploi et salaires pages 5/6/7/8
- ✓ 4– débats sur la crise, la dette... pages 9/10

Banques et marchés financiers : ne pas confondre

Denis Durand

Dans la crise des finances publiques, les banques sont mises en accusation ; à juste titre, car sans elles – et sans les politiques menées par les banques centrales – la dictature des marchés financiers n'aurait jamais pu s'instaurer.

Mais les banques ne détiennent qu'une partie des titres de la dette publique : les plus gros détenteurs d'obligations, publiques ou privées, sont les compagnies d'assurance et les fonds de pension (1 085 milliards d'euros pour les seules institutions françaises fin 2010), bien avant les banques (720 milliards d'euros pour les établissements de crédit français).

Et surtout, il ne faut pas confondre les banques et les marchés financiers – **sinon il devient impossible de trouver des moyens d'échapper aux griffes de ces derniers.**

En réalité, lorsqu'une entreprise veut réaliser un investissement en faisant appel à des ressources externes, elle a deux solutions.

- La première est de faire appel à une ou plusieurs banques. Elle devra alors rencontrer leurs représentants, donner toutes les informations qu'elles demanderont sur sa situation financière, sur son marché, ses concurrents, ses perspectives de chiffre d'affaires, ses coûts de production, bref tout ce qui permettra à la banque d'apprécier si le prêt qu'elle sollicite risque ou non de ne pas être remboursé.

Il en ira de même si l'emprunteur est une collectivité publique (un État, une région...). Il devra donner au banquier

toutes les informations disponibles sur le potentiel économique de son territoire, l'évolution prévisible de l'activité économique qui s'y exerce, les facteurs qui influenceront sur les recettes, les dépenses et donc l'ampleur du besoin d'emprunt qui comblera la différence entre les deux.

Ainsi, que l'emprunteur soit privé ou public, le métier du banquier est de bien connaître chacun des clients auxquels il aura à décider de prêter ou de ne pas prêter.

Le contraste est total avec ce qu'on attend des *traders* des compagnies d'assurance, des banques, des fonds de placement ou des multinationales.

Sur les marchés financiers, la règle est d'acheter et de vendre des titres instantanément en fonction des perspectives de hausse ou de baisse de chacun d'eux, telles qu'elles ressortent des tendances du marché : pas question de passer du temps à étudier la situation de chaque émetteur de titres. **Cela, c'est le travail des agences de notation que l'on paye précisément pour donner aux marchés l'information qui leur manque sur le risque de défaut des emprunteurs**

Cette façon de procéder répond à une exigence très précise : sur les marchés financiers, aucune considération ne doit interférer avec le seul critère qui intéresse le capital, à savoir la rentabilité de chaque placement, c'est-à-dire le profit attendu pour chaque dollar ou euro investi. C'est ce mécanisme qui fait des marchés de titres un outil si puissant pour imposer le règne de ce critère dans toute la vie économique et sociale.

Il en est ainsi parce que les fonds qui circulent sur les marchés financiers sont, d'emblée, du capital préalablement accumulé.

Les *traders* ont pour mission de placer, là où ils seront le plus rentables,

- soit des profits réalisés par des entreprises ou des institutions financières,
- soit des fortunes privées (résultant elles-mêmes d'une captation préalable de capital),
- soit une épargne que des organismes financiers (fonds de placement, fonds de pension, banques...) transforment en capital à la recherche de la rentabilité maximale.

Il y a là une autre différence, tout aussi fondamentale, avec les banques.

Celles-ci ne se contentent pas de transférer une épargne préalable vers des placements.

Elles ont le pouvoir de créer, à partir de rien, la monnaie qui figure sur les comptes de leurs clients. Dès que la décision de faire crédit à une entreprise, à un particulier ou à un État est prise, la somme correspondante peut être dépensée.

La monnaie ainsi créée sera détruite quand le crédit sera remboursé, mais entre-temps elle aura servi, si tout va bien, à payer des équipements, des matières premières, des salaires, et donc à créer des richesses.

Ou bien elle aura seulement servi à acheter des titres financiers et à faire gonfler leur prix : c'est là la source de la crise financière actuelle.

C'est dire l'importance cruciale du pouvoir des banques, et les conséquences énormes des décisions qu'elles prennent lorsqu'elles sélectionnent les bénéficiaires de leurs crédits.

Et c'est pour cela que leur métier consiste à connaître aussi bien que

possible les caractéristiques de leurs clients.

Résumons donc les différences entre les deux formes de financement qui peuvent être obtenues de chacun des deux secteurs du système financier.

1. Les marchés financiers ne mettent à la disposition de l'économie qu'un capital préalablement accumulé, tandis que les banques créent *ex nihilo* l'argent qu'elles mettent à la disposition de leurs clients.

2. Les marchés financiers mettent en relation des acteurs qui ne se connaissent pas entre eux : les entreprises et les États ne savent pas qui les finance, tandis que les *traders* n'ont pas de relations directes avec les émetteurs des titres qu'ils vendent et qu'ils achètent.

À l'inverse, les banques, pour se protéger du risque qu'elles prennent en prêtant à leurs clients, mobilisent tous leurs moyens pour échanger avec eux beaucoup d'informations.

3. Ainsi, les marchés financiers sont en quelque sorte des institutions conçues, par principe, pour interagir très peu avec leur environnement économique et social ; c'est tout le contraire en ce qui concerne les réseaux bancaires et leurs centaines de milliers de salariés.

4. Il résulte de tout cela que le capital qui circule sur les marchés financiers ne peut pas fonctionner autrement qu'en réclamant la rentabilité maximale, tandis que les banques peuvent être sensibles à toute la complexité – financière mais aussi économique, technologique, sociale, politique – de la situation des entreprises et des collectivités à qui elles prêtent, et des milieux dans lesquels elles exercent leur activité.

5. Par nature, les marchés financiers

ne peuvent donc pas être « moralisés » ou rendus sensibles à des préoccupations autres que la recherche de la rentabilité maximale.

Les banques, elles, peuvent être sensibles à des pressions sociales ou

politiques. On peut même dire qu'elles exercent un véritable service public, et c'est pourquoi il n'est pas rare qu'elles soient placées sous un statut public ou mutualiste.

Il en résulte une conséquence importante pour toute stratégie de transformation sociale radicale : si l'on veut s'attaquer au pouvoir des marchés financiers, c'est en s'attaquant aux critères de financement des banques qu'on peut y arriver.

C'est en imposant une autre orientation du crédit, par les luttes, les rapports de forces et leur traduction dans des institutions nouvelles (fonds régionaux, pôle financier public, changement du statut et des missions de la BCE...), qu'on peut ouvrir une brèche dans la forteresse de la finance.

CHOMAGE : quelques données de novembre

source Darès

Demandeurs d'emploi inscrit à pôle emploi (catégories A, B, C) : **4,2448 millions soit une augmentation de 1.2% sur le mois, (+ 5,6% sur 1 an).**

- **15,1%** d'entre eux sont des moins de 25 ans avec **+ 2;2%** sur 1 mois, catégorie qui augmente le plus sur le mois.
- **20%** ont plus de 50 ans, soit la catégorie qui augmente le plus sur 1 an.

En France métropolitaine, les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C augmentent en novembre de **+9,4 %** sur un mois, **+4,8 %** sur un an).

- fin de contrat à durée déterminée : 1 mois +6,6 %, 1 an + 12,8%
- fins de mission d'intérim 1 mois +9,5 %, 1 an 13,2%;
- Licenciements économiques 1 mois +11,1 %, 1 an : -4,8%
- autres licenciements 1 mois +11,3 %, 1 an 11,3%
- démissions 1 mois +14,5 %, 1 an 4,8%;
- premières entrées 1 mois +10,2 %, 1 an -5,3%;
- reprises d'activité 1 mois +8,4 %, 1 an 6,4%;
- autres cas 1 mois +10,5 %, 1 an 1%.

En France métropolitaine, les sorties de catégories A, B, C sont en hausse de **1,0 %** sur un mois (-1,8 % sur un an).

Sur un mois, les sorties pour

- reprises d'emploi déclarées 1 mois +6,1 %, 1 an: 11,2%;
- cessation d'inscription pour défaut d'actualisation 1 mois +8,9 %, 1 an :-2,2%;
- entrées en stage 1 mois -5,7 %, 1 an :-0,3%;
- arrêts de recherche 1 mois -1,4 %, 1 an -7,5%;-3,8%.
- autres cas 1 mois -5,3 %, 1 an
- sorties pour radiations administratives 1 mois -25,0 %, 1 an

Au total, au mois de novembre, le nombre des entrées est supérieur à celui des sorties.

4244,8 milliers de chômeurs : dont **1746,6** depuis plus d'un an 41,15%

Le nombre d'emplois collecté par pôle emploi en novembre est de **119,9** milliers!!!

Impact de la crise 2008/2009 sur l'emploi et les salaires en France

selon le ministère de l'économie et des finances

Alors que tous les indicateurs annoncent l'entrée en récession pour ce dernier trimestre 2011 et le premier trimestre 2012 (2 trimestres d'affilées avec une croissance nulle ou négative définissent une récession) et que la croissance pour 2012 s'annonce d'ores et déjà très faible, il est intéressant de faire un bilan des conséquences de la crise 2008/2009 sur l'emploi et les salaires.

1) Bilan des plans de relance en France

• **Le coût total du plan de relance** 2008-2010 a été de 34 milliards d'euros sur 2009 et 2010 (Didier Migaud, Cour des comptes, audition devant la commission des finances de l'Assemblée nationale). Le plan devait initialement se monter à 26 milliards d'euros, mais a été renforcé par d'autres mesures comme les prêts consentis à des constructeurs automobiles ou les aides aux ménages les plus touchés par la crise.

Impact sur la croissance. Selon la Cour des comptes, le plan de relance français a donné priorité à l'investissement sur la consommation. Il a contribué à limiter la baisse de l'investissement et les faillites d'entreprise mais a coûté plus aux finances publiques qu'il n'a rapporté en termes de croissance. En effet, le coût du plan s'est élevé pour 2009-2010 à 1,4 % du produit intérieur brut (PIB). La Cour évalue son impact sur la croissance à environ 0,5 % en 2009. Selon elle, cet écart s'explique "par le fait qu'une grande partie des dispositions du plan auront servi à soutenir la trésorerie des entreprises sans incidence immédiate sur l'activité".

Impact sur l'emploi. Le plan devait contribuer à créer ou sauvegarder 400 000 emplois en 2009 et 2010. La Cour des comptes retient l'hypothèse de 18 000 à 72 000 emplois créés.

Impact sur l'investissement. Les entreprises publiques devaient réaliser un effort d'investissement de 4 milliards et n'ont finalement investi qu'environ 1 milliard en 2009. La somme versée par l'Etat dans le cadre du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) aux collectivités locales a surtout servi à améliorer leur situation financière et non à relancer l'investissement.

Période 2008/2010

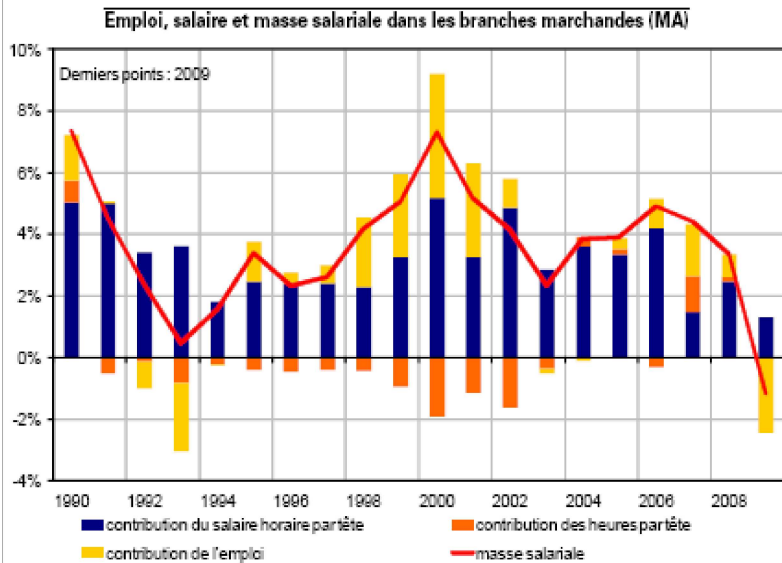
✂✂ La récession s'est traduite par d'importantes pertes d'emplois dans les branches principalement marchandes non agricoles : 331 000 en 2009 après 183 000 en 2008. En 2010, l'économie a de nouveau créé des emplois et le chômage a reflué (74 000 créations). Mais sur 3 ans (2008-2010) la perte s'élève à 440.000 !

✂✂ En début de récession, l'essentiel de l'ajustement s'est porté sur l'intérim ; mais ce secteur a recommencé à créer des emplois dès le 2^e trimestre de 2009. Après correction des évolutions tendanciennes passées, l'industrie et les services sont les secteurs qui ont le plus fortement contribué aux destructions d'emplois en 2009.

✂✂ L'emploi des seniors a bien résisté : le taux d'emploi des 55-64 ans, après correction de la structure démographique, est en hausse continue même pendant l'épisode récessif.

✂✂ En parallèle, les salaires ont ralenti en lien avec la baisse de l'activité et la montée du chômage. Le ralentissement du salaire moyen par tête (+1,3 % en 2009 après +2,6 % en 2008) a été plus prononcé que celui du salaire mensuel de base (respectivement +2,2 % après +3,0 %).

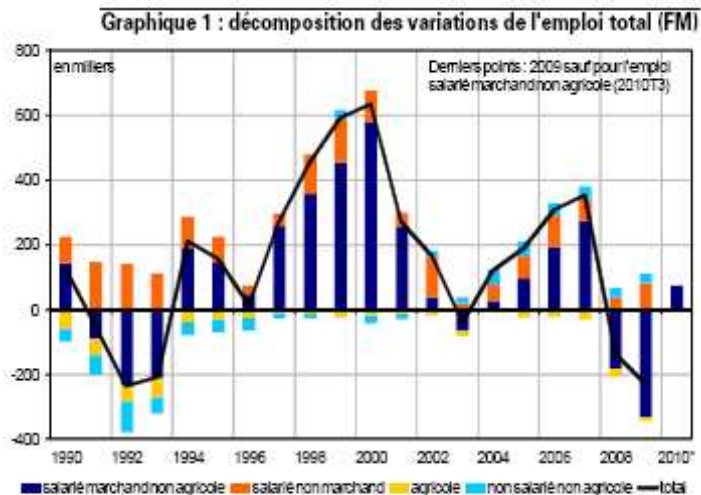
Le freinage des salaires et le recul des emplois ont entraîné une sensible baisse de la masse salariale. Cela a contribué au recul des cotisations sociales et donc au déficit de la sécurité sociale. L'autre conséquence est le freinage de la consommation pilier essentiel de la croissance.



✍ Au total, la masse salariale dans les branches principalement marchandes non agricoles a reculé en 2009 (-1,2 %), la baisse de l'emploi salarié (-2,4 %) ayant été plus forte que la hausse du salaire horaire (+1,3 %) tandis que le nombre d'heures par tête aurait été à peu près stable.

1.1 De nombreuses destructions d'emplois en 2008-2009 ...

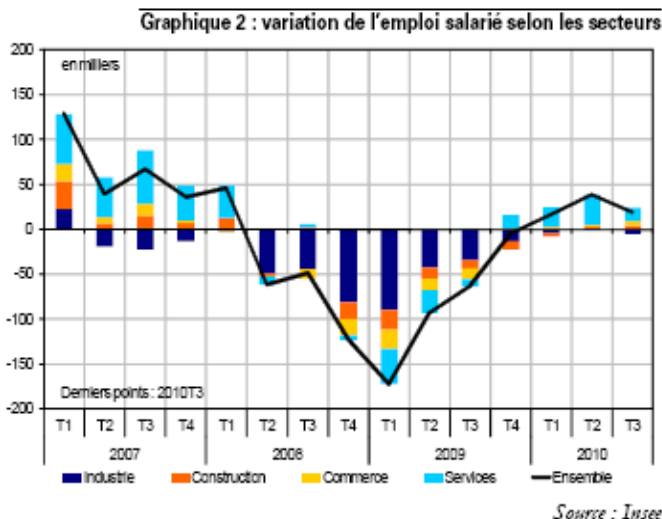
En 2008 et en 2009, les destructions d'emplois salariés marchands ont été très importantes (respectivement 183 000 puis 331 000). L'emploi salarié non marchand a toutefois permis de limiter les destructions d'emplois totales en raison notamment de la hausse du nombre de contrats aidés (les entrées ont augmenté de 276 000 en 2008 à 359 000 en 2009). Dans une moindre mesure, l'emploi non salarié non agricole a également augmenté (+61 000 en cumulé sur 2008-2009).



* acquis à l'issue du 3^e trimestre 2010
Source : Insee

et portant sur les contrats intérimaires ...

Le secteur de l'industrie est celui qui a le plus fortement contribué aux destructions d'emplois cf. graphique 2)3.



Les autres secteurs d'activité ont également détruit des emplois mais dans des proportions moindres. Cette description sectorielle est toutefois entachée d'un biais correspondant aux évolutions structurelles de l'emploi propres à chaque secteur. Corrigée des évolutions tendancielle estimées sur la période 2002-2007, l'industrie et les services sont les secteurs qui ont le plus fortement contribué aux destructions totales. Rapportées aux niveaux d'avant-crise, les destructions sont particulièrement importantes dans les secteurs de la construction et de l'industrie.

destruction d'emplois pendant la crise en comparaison aux évolutions passées

	Evolution annuelle moyenne...				Différence	
	2002-2007		2008-2009			
	Effectifs (en milliers d'emplois)	En %	Effectifs (en milliers d'emplois)	En %	Effectifs (en milliers d'emplois)	En %
Industrie	- 73	- 1,7%	-179	-4,7%	-106	-2,9%
Construction	40	2,7%	-29	-1,8%	-69	-4,5%
Commerce	19	0,6%	-36	-1,2%	-56	-1,8%
Services	104	1,4%	-17	-0,2%	-121	-1,6%

► Entre 2002 et 2007 le secteur industriel a donc perdu 73.000 emplois par an avec une montée des emplois dans d'autres secteurs comme les services (emplois très souvent moins qualifiés, moins rémunérés). En 2008/2009, le secteur industriel a perdu **179.000 emplois par an**, les autres secteurs étant également en chute

Les jeunes, les ouvriers et les bas salaires ont été les plus touchés par la crise

► Entre le 1er trimestre de 2008 et le 4e trimestre de 2009, le taux de chômage au sens du BIT en France métropolitaine est passé de 7,1 % de la population active à 9,6 %, avant de refluer dès le 1er semestre de 2010, s'établissant à 9,3 % au 3e trimestre

► Toujours entre 2008 et 2009, le taux de chômage des hommes a augmenté sensiblement plus vite que celui des femmes (+2,9 % contre +2 % respectivement, ce qui s'est traduit par une convergence des taux de chômage des hommes et des femmes (taux identiques à 9,6 % au 4e trimestre de 2009). Cette convergence peut s'expliquer par le fait que le secteur industriel, qui emploie majoritairement une main-d'œuvre masculine, a été fortement affecté par la crise

► Le taux de chômage au sens du BIT des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 6,4 % entre 2008 et 2009. Sur les 3 premiers trimestres de 2010, il s'est stabilisé.

► Enfin, les ouvriers sont ceux qui ont vu leur taux de chômage augmenter le plus fortement : il a progressé de près de 4% entre 2008 et 2009. Pour les employés et les professions intermédiaires, la hausse est d'environ 2%. Le taux de chômage des cadres a également crû pendant ces deux années mais dans une moindre proportion (1,5%). Sur les trois premiers trimestres de 2010, le reflux du taux de chômage est surtout perceptible pour les professions intermédiaires.

En 2009, les sorties de l'emploi ont augmenté plus fortement pour certaines catégories ...

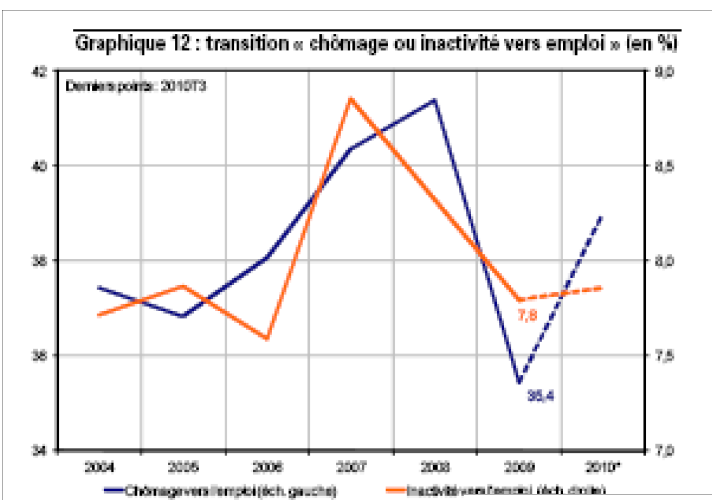
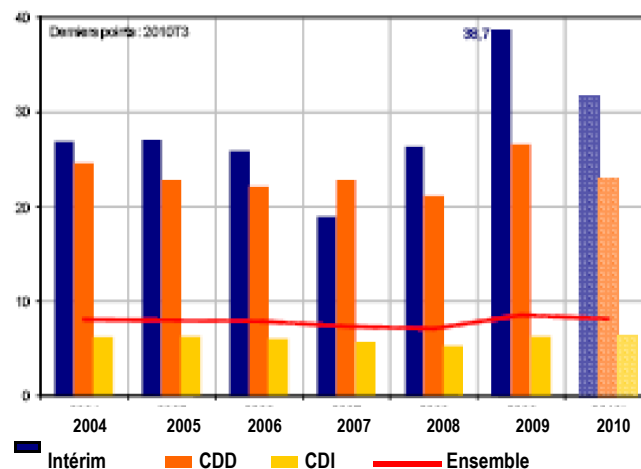
Le suivi des parcours individuels durant une année dans l'enquête emploi de l'Insee permet de corroborer l'analyse précédente. La crise s'est ainsi matérialisée par des sorties de l'emploi plus nombreuses, qui ont surtout concerné les intérimaires

► alors que les sorties de l'emploi (vers le chômage ou l'inactivité) des salariés du privé avaient diminué entre 2004 et 2008, passant de 8,1 % à 7,1 %, elles ont brusquement progressé de 1,5 point en 2009 ;

► les intérimaires sont ceux qui ont payé le plus fort tribu à la crise ; leur taux de sortie de l'emploi est passé de 19 % en 2007 à 39 % en 2009. Dans une moindre mesure, le taux de sortie des personnes en CDD a également progressé (+5,5% en 2009 par rapport à 2008) tandis que celui des personnes en CDI est resté presque inchangé (+1%) ;

► le taux de sortie de l'emploi des ouvriers et des employés est plus élevé que celui des professions intermédiaires et des cadres. Les catégories socioprofessionnelles les plus touchées sont les ouvriers et les professions intermédiaires (hausse d'environ 2% entre 2008 et 2009) ; il faut noter que la hausse du taux de sortie de l'emploi vers le chômage uniquement est nettement plus forte chez les ouvriers que chez les professions intermédiaires (respectivement 2,2% contre 1,5%)

Transition « emploi dans le secteur privé vers chômage ou inactivité » en % selon le type de contrat

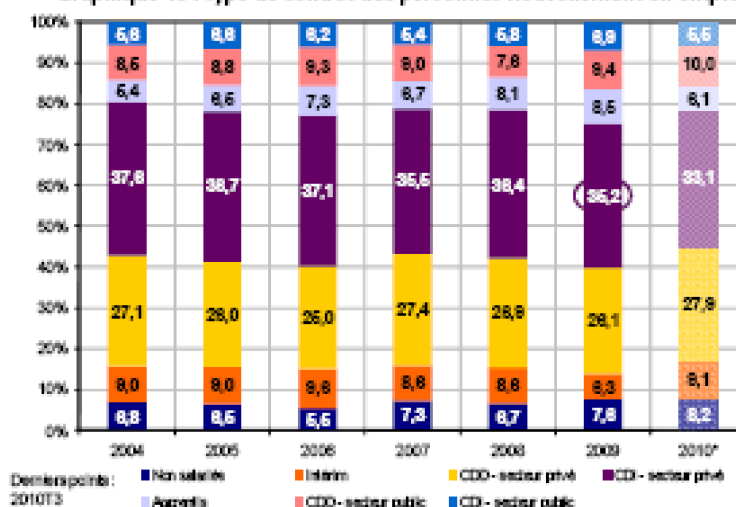


► . en moyenne sur la période 2004-2008, le taux de sortie de l'emploi des personnes dont le salaire horaire est proche du SMIC est près de trois fois supérieur à celui des personnes dont le salaire horaire est d'au moins 2 SMIC.

► **Les entrées en emploi ont été moins nombreuses, notamment en CDI dans le secteur privé**

Parmi les chômeurs en 2008, 35,4 % sont en emploi un an après, soit une baisse de près de 6 points du taux d'entrée en emploi par rapport à l'année précédente.

Graphique 13 : type de contrat des personnes nouvellement en emploi



Source : enquête emploi de l'Insee, calculs DG Trésor

Les débats sur la crise, la dette...

Date	Paul Boccara	Fred Boccara	Denis Durand	Yves Dimicoli	Catherine Mills	Pierre Yvorra	Alain Morin	A Le Breton	Frédéric Rauch
1/10/11			Aubenas 70 Cruas 30						
03/10/11								Bordeaux 50	
04/10/11				Caen 80					
06/10/11								St Amand 30	
07/10/11			Meeting PGE 300						
12/10/11			Paris 8e : Form 40	Fédé 92 30					
14/10/11			Paris II	Avion (62) 60					
15/10/11			Aulnay/bois 25					Lorient 25 PCFStage	
17/10/11				Gonfreville 120					
20/10/11							St Brieux 55		
22/10/11				Alès 150					
24/10/11						St brieuc 15			
25/10/11		Banque de F 25							
27/10/11				Roubaix 100					
29/10/11					Grenoble 25		Ste savine 25		
03/11/11								Bordeaux 50	
05/11/11			Gironde 20					St amand 30	
09/11/11								Le Hayan 40	
10/11/11				Aix en provence débat 50 form 15					
15/11/11				Cholet 60			Vigneux 25	Lorient 25	
16/11/11			form Paris 9e 20					SC Po Bordeaux	Bordeaux SC Po 100
18/11/11		Pantin 39							

Date	Paul Boccara	Fred Boccara	Denis Durand	Yves Dimicoli	Catherine Mills	Pierre Yvorra	Alain Morin	A Le Breton	Fréd Rauch
19/11/11	Blanc Mesnil 30	Anecr 150		Toulouse 80				Sabarat (09) 60	
21/11/11			Morbihan	Morlaix 50					
22/11/11		BDF 70		Antony (92) 55					
23/11/11				Manosque 95 Lemée 25					
25/11/11			Morbihan PG					Lille	
26/11/11			Paris 10e 100	Chalon 71 40				Lille	
29/11/11			Paris 2e 9e 20	Rueil (92) 30					
01/12/11							Paris 12 30		
02/12/11			Garges les Gonesses 40			Argenteuil 20			
03/12/11			Noisiel(77) 25	Marseille poste 20				Metz	
05/12/11			Paris 7e 30	Rennes 40					
07/12/11									Les Lilas 50
09/12/11				St Maximin 40					
10/12/11			Var 50	Var Form 25			Suresnes form 13		
12/12/11				Dijon 40					
13/12/11			Paris 15						
17/12/11				(77) Form 25					
13/01/12				Suresnes					
19/01/12			Champigny						
27/02			Beamont						
28/02/12			Fédé 63						